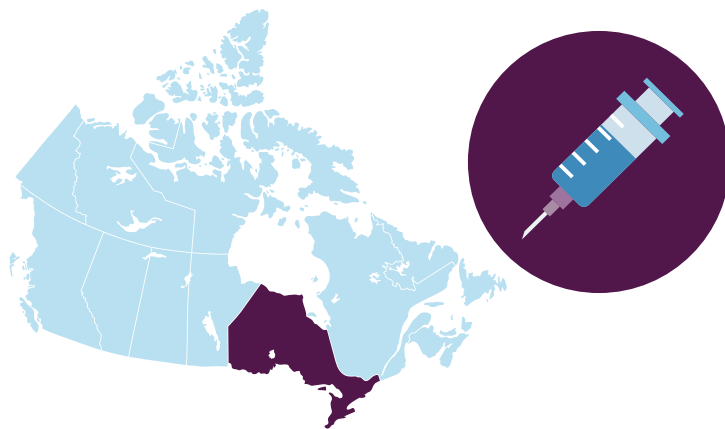




Vaccins couverts pour les résidents de l'Ontario âgés de 65 ans et plus

Vaccins	Recommandations nationales	Détails de la couverture ¹
COVID-19	Au moins une dose de Comirnaty ou de Spikevax par an	Comirnaty et Spikevax sont offerts gratuitement aux personnes âgées
Grippe (influenza)	Une dose de Fludac ou de Fluzone Haute Dose par an	Fluzone Haute Dose et Fludac sont offerts gratuitement aux personnes âgées
Pneumocoque (pneumonie)	Une dose de Pevnar 20 ou de Capvaxine ²	Pevnar 20 est offert gratuitement aux personnes âgées qui n'ont pas reçu toutes les doses de vaccins antipneumococciques précédemment couverts
Virus respiratoire syncytial (VRS)	Une dose d'Abrysvo, d'Arexvy ou de mRESVIA peut être administrée en fonction des facteurs personnels	Abrysvo et Arexvy sont offerts gratuitement à certains adultes âgés de 60 à 74 ans et à tous les adultes âgés de 75 ans et plus
Zona	Deux doses de Shingrix	Shingrix est offert gratuitement aux personnes âgées de 65 à 70 ans qui n'ont pas reçu un vaccin contre le zona financé par l'assurance publique ni payé pour le vaccin Zostavax, ainsi qu'à certains anciens combattants ³ et certaines personnes âgées autochtones ⁴
Tétanos et diphtérie	Les antécédents de vaccination déterminent le type de vaccin et le nombre de doses nécessaires	Les vaccins sont offerts gratuitement tous les 10 ans, y compris aux personnes âgées

¹ Si vous êtes inscrit(e) à un régime privé d'assurance-médicaments, celui-ci peut couvrir le coût des vaccins qui ne sont pas couverts par l'assurance publique.

² Les recommandations varient pour les personnes âgées ayant reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques.

³ Anciens Combattants Canada peut couvrir le coût de ce vaccin pour les anciens combattants admissibles si ces derniers ne peuvent pas l'obtenir par l'intermédiaire des services de santé provinciaux.

⁴ Le programme des services de santé non assurés (SSNA) de Services aux Autochtones Canada peut couvrir le coût de ce vaccin pour les membres des Premières Nations et les Inuits admissibles si ces derniers ne peuvent pas l'obtenir par l'intermédiaire des services de santé provinciaux.

? Avez-vous d'autres questions?

Communiquez avec votre prestataire de soins de santé principal, votre pharmacien ou votre unité de santé publique locale. Visitez le site Web Santé811 ou appelez le 811 pour obtenir des renseignements sur la santé.

i Souhaitez-vous obtenir plus de renseignements sur les vaccins?

Consultez notre brochure nationale sur les vaccins en numérisant le code QR.



DERNIÈRE MISE À JOUR : NOVEMBRE 2025

L'élaboration et la promotion du présent document ont été rendues possibles grâce au soutien financier de Merck Canada inc., de Moderna et de Pfizer Canada.

NUMÉRISER